

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Lundi 27 avril 2026

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Madame Tina Biard-Sansonetti, Maire du 7^{ème} secteur de Marseille.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Bonjour à toutes et bonjour à tous. Mesdames et Messieurs les conseillers d'arrondissements, je vous remercie de prendre place pour ce conseil ainsi qu'aux habitantes et aux habitants présents. J'appelle le benjamin de l'Assemblée, Monsieur AROUEL, pour faire l'appel.

(Monsieur AROUEL procède à l'appel nominal des Conseillères et des conseillers.)

Madame BIARD-SANSONETTI.- Merci. Le quorum étant atteint, nous allons pouvoir valablement délibérer. Je déclare donc la séance du conseil d'arrondissements ouverte. Vous avez été destinataires des comptes-rendus in extenso des séances suivantes : le mercredi 17 décembre 2025 à 16h et le dimanche 5 avril 2026 à 18h. Est-ce qu'il y a des remarques sur ces comptes-rendus ? Je vous remercie.

LES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DES 17 DÉCEMBRE 2025 ET 5 AVRIL 2026 SONT ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Je vous rappelle que conformément à l'article L2131-11 du CGCT, sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressé à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataire. En conséquence, si un certain nombre de conseillers d'arrondissements ne prendront pas part au vote sur certains rapports, le détail de ces départs sera mentionné au procès-verbal in extenso de cette séance.

Avant d'ouvrir nos travaux, je souhaite dire quelques mots suite au décès de notre collègue Azzedine Hammache. Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, chers habitantes et habitants, c'est avec aujourd'hui une profonde émotion que nous ouvrons ce premier conseil de la mandature marqué par un hommage douloureux. Notre collègue Azzedine HAMMACHE nous a quittés brutalement jeudi 23 avril, laissant derrière lui un vide immense auprès de sa famille, de ses proches, mais aussi ici parmi nous. Chacune et chacun d'entre nous qui a eu la chance de croiser Azzedine sur sa route, de travailler à ses côtés, de partager ses combats et ses réussites savent combien il était une personne au grand cœur et un homme profondément engagé. Un homme de terrain, sincère, accessible, qui connaissait les réalités de nos quartiers parce qu'il les vivait, les écoutait et les défendait avec une conviction rare et précieuse. Il portait en lui une détermination forgée par son histoire, par ce qu'il avait vu, vécu et compris très tôt des injustices.

Ces dernières années, j'ai appris à le connaître. J'ai rencontré Azzedine à Frais-Vallon. Très vite, j'ai découvert un homme profondément investi, sincère et entièrement tourné vers les autres. Un homme animé par des valeurs que nous partageons profondément : l'attention aux habitants, la proximité, la justice et cette certitude que l'action publique doit toujours servir celles et ceux qui en ont le plus besoin et servir l'intérêt général. Azzedine était de ceux qui agissent sans relâche, sans calcul, avec cette exigence rare de justice et d'égalité. C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité lui proposer de rejoindre notre liste du Printemps Marseillais, parce que je savais que son engagement ne pouvait qu'être une force pour réparer, transformer et rassembler ce territoire.

Enfant de l'Estaque et de la Gavotte, profondément attaché à ses racines kabyles, Azzedine érigeait le vivre ensemble et croyait en la force du collectif. En s'impliquant dans les 13^e et 14^e arrondissements, il aspirait à contribuer au changement de ce secteur en profondeur, avec une approche humaine, enracinée dans le quotidien, dans les besoins concrets de ses habitants. Son engagement auprès des jeunes et des associations, son attachement à ses racines et à la diversité faisait de lui une personne respectée, aimée et profondément inspirante.

À sa femme, à ses deux enfants, à ses sœurs, à ses proches, nous adressons notre affection la plus sincère et notre soutien le plus profond. À Azzedine, ton engagement continuera d'éclairer notre action dans ce secteur qui t'était si cher. Ce mandat sera guidé des convictions qui étaient les tiennes et qui sont les nôtres. L'égalité, la justice et la fraternité. Ta mémoire restera vivante dans nos cœurs et dans chacun des combats que nous mènerons. Je vous invite maintenant à observer une minute de silence.

(Tous les participants se lèvent pour observer une minute de silence.)

Madame BIARD-SANSONETTI.- Merci. Je vous propose de passer à l'examen des délibérations soumises à la validation du conseil d'arrondissements.

RAPPORT N°26-002 7S

Délégations du Conseil d'Arrondissements pour les Marchés à Procédure adaptée.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Rapport n°2, je donne la parole à Monsieur EMAIN.

Monsieur EMAIN.- Merci Madame le Maire de me donner la parole. Je voulais vous remercier pour vos propos liminaires qui sont empreints d'émotion et sincères. Le premier rapport que j'ai à présenter est un rapport technique qui donne délégation au conseil d'arrondissements sur la question des marchés publics au-dessous de 90 000 € et qui permettent donc à la mairie d'arrondissements de régler ces questions administratives. C'est vraiment un rapport technique. Merci. Je propose un avis favorable évidemment sur ce rapport.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Est-ce qu'il y a des interventions ? Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N°26-002 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N°26-003 7S

Représentation du Conseil d'Arrondissements des 13^e et 14^e arrondissements aux conseils d'écoles maternelles et élémentaires du 7^eme Secteur de Marseille.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Nous passons au rapport n°3 qui est la représentation du conseil d'arrondissements des 13^e et 14^e arrondissements au conseil d'école maternelle et élémentaire du 7^e secteur de Marseille. Vous avez en annexe de la délibération la liste de l'ensemble des écoles et des représentants qui sont attirés sur les écoles pour les conseils d'école notamment. Est-ce qu'il y a des interventions ? Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N°26-003 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Abstention du groupe Rassemblement National)

RAPPORT N° 26-506-DGAVD-DLLHI – 26-004 7S

DGA VILLE DE DEMAIN – DIRECTION DU LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - Approbation de l'annexe financière n°4, pour l'exercice 2026, à la convention cadre n°2023-80278 relative au fonctionnement du parc relais ADOMA de 60 logements à Marseille.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Rapport n°4. Je donne la parole à Madame DUTERTRE ALTESE.

Madame DUTERTRE ALTESE.- Merci. Le rapport n°4 concerne l'adoption de l'annexe financière n°4 à la convention qui est passée entre la ville et ADOMA pour les 60 logements destinés à l'hébergement temporaire de ménages, au sein de la résidence Les Jardins de l'Espérance dans le 14^e arrondissement, dont le logement fait l'objet d'une interdiction d'y habiter pour insalubrité ou de mise en sécurité. Nous proposons d'émettre un avis favorable sur ce rapport.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Y a-t-il des interventions ? Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N°26-004 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 26-521-DGA2M-DF – 26-005 7S

DGA MAÎTRISER NOS MOYENS - DIRECTION DES FINANCES – GARANTIE D'EMPRUNT – Société UNICIL – MARINE BLANCHE Prêt Amélioration (PAM) – Réhabilitation globale de 120 logements sociaux dans le 14^{ème} arrondissement.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Le rapport n°5, je redonne la parole à Madame DUTERTRE ALTESE.

Madame DUTERTRE ALTESE.- Pour ce rapport, il s'agit de la réhabilitation de 120 logements sociaux, donc la Marine Blanche dans le 14^e arrondissement avec le bailleur social UNICIL. Et il s'agit d'une garantie d'emprunt par la ville à hauteur de 50 %. Nous proposons d'émettre un avis favorable sur ce rapport.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention sur ce rapport ? Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N°26-005 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 26-504-DGAREP-DGP – 26-006 7S

DGA RELATIONS EXTÉRIEURES ET GRANDS PROJETS - DIRECTION DES GRANDS PROJETS - Plan Écoles – Acquisition des biens immobiliers nécessaires à la réalisation du projet de construction de l'école Canet Barbès - Approbation du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et du dossier d'enquête parcellaire afin de solliciter l'ouverture d'une enquête conjointe auprès du préfet du département.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Rapport n°6, je donne la parole à Madame HONDE-AMAR.

Madame HONDE-AMAR.- Merci Madame le Maire. Chers collègues, ce rapport a pour objet l'approbation de l'acquisition des biens immobiliers nécessaires à la réalisation du projet de construction de l'école Canet-Barbès. Celle-ci ne répond plus aux besoins actuels et futurs de la population du Canet et de l'aménagement du futur quartier EUROMED 2. Cette construction s'inscrit dans le plan de rénovation

des écoles de la ville de Marseille dans sa quatrième vague. Avant le vote du CA, permettez-moi de dire quelques mots sur cette école.

L'école Canet-Barbès a vu passer plusieurs générations d'enfants du Canet. Au début les filles et ensuite les filles et les garçons. J'ai une pensée particulière pour Mademoiselle RAMAIN qui a été directrice et institutrice de cette école pendant plus de 30 ans. Cette école est effectivement devenue trop petite, notamment sa cour et son réfectoire. La construction de cette nouvelle école démontre une fois de plus l'engagement de notre majorité municipale pour les enfants de cette ville qui sont notre richesse et notre avenir. L'engagement aussi pour la réussite scolaire de toutes et tous. Construire des écoles, c'est respecter tous les enfants pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés et émancipés, c'est garantir l'égalité républicaine. Nous donnons donc un avis favorable.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Y a-t-il des remarques, des interventions sur ce rapport ? Juste avant de mettre au vote, je souhaite souligner et remercier le maire de Marseille pour son investissement sans faille sur les écoles des 13^e et 14^e arrondissements. L'école Canet-Barbès est une des nombreuses écoles de notre secteur qui font ou qui vont faire l'objet de lourds travaux puisqu'on est déjà à plusieurs écoles qui sont sorties de terre, d'autres dont les travaux sont en cours. Et effectivement sur la vague 4, un certain nombre d'écoles du secteur, il y a Canet-Barbès, mais il y a également l'école de Sainte-Marthe. Sur ce rapport, qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N°26-006 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RAPPORT N° 26-566-DGAPM-DJ – 26-007 7S

DGA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET MARSEILLAIS –
DIRECTION DE L'ANIMATION ÉDUCATIVE ET DE LA JEUNESSE -
Approbation de subventions et conventions dans le cadre du dispositif
Vacances pour tous.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Sur le rapport n°7, je donne la parole à Madame BENMAHROUZ.

Madame BENMAHROUZ.- Bonsoir Madame la Maire, bonsoir chers collègues et bonsoir les habitants du 13-14. L'objet de ce rapport n°7 concerne l'approbation de subventions et conventions dans le cadre du dispositif Vacances pour tous : AROEVEN Région PACA, 13 500 € ; association des Gestions et d'Animations de la Maison des Familles et des Associations, 38 250 € ; centre social de l'Agora, 31 050 € ; et Centre de Culture Ouvrière, le Nautille, 82 800 €. Ce rapport s'inscrit dans le dispositif Vacances pour tous qui vise à faire des vacances un droit pour chaque enfant. Aujourd'hui encore, trop d'enfants à Marseille ne partent pas et cela crée des inégalités dès le plus jeune âge. À travers ces subventions, nous soutenons concrètement les structures de notre secteur qui permettront à des enfants de partir cet été. C'est un choix fort en faveur de l'égalité de l'épanouissement des enfants. Nous proposons donc d'émettre un avis favorable.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Y a-t-il des interventions ? Permettez-moi de saluer Madame BENAOUA, qui est conseillère municipale déléguée notamment à ce dispositif, et peut-être d'ajouter un élément qui est la volonté importante de la ville et du maire de Marseille sur le départ en vacances pour l'ensemble des minots de la ville. Ce dispositif était précédemment largement soutenu par l'État dans le cadre des dispositifs Colo apprenantes et malgré les coupes budgétaires aujourd'hui que nous connaissons et que le dispositif Colo apprenantes connaît, le maire de Marseille a fait le choix de maintenir ce dispositif pour continuer à permettre aux Marseillaises et aux Marseillais, notamment des 13^e

et 14^e arrondissements, de pouvoir partir en vacances. Je vais soumettre au vote ce rapport. Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Rapport adopté.

LE RAPPORT N°26-007 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

(Déport : M. TOUCHE, Mme DUTERTRE ALTESE, M. HADJ-CHIKH)

RAPPORT N° 26-527-DGATL-DS – 26-008 7S

DGA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - RÉNOVATION DES STADES ROSE ROLLANDIN (13^{ÈME} ARRONDISSEMENT), BOIS LUZY (12^{ÈME} ARRONDISSEMENT), MORINI (13^{ÈME} ARRONDISSEMENT) – APPROBATION DE L'AUGMENTATION DE L'AFFECTATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME - FINANCEMENT.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Alors pour le dernier rapport de ce conseil d'arrondissements, je donne la parole à Monsieur SOLER.

Monsieur SOLER.- Merci Madame la Maire. Chers collègues, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport n°8 qui a pour objet l'approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme concernant la rénovation des stades. Sont concernés le stade Morini, le stade Bois Luzy, le stade Rollandin pour une valeur totale de 4,3 millions d'euros. Pour notre secteur, le stade qui est actuellement toujours visé est le stade de la rose Rollandin.

Cette démarche s'inscrit dans un travail engagé depuis 6 ans par la majorité municipale, rénover et moderniser nos équipements sportifs longtemps délaissés. Donner priorité aux grands stades est une question de dignité, mais aussi d'égalité d'accès à la pratique sportive pour tous les habitants, permettant ainsi de renforcer le lien social et l'attractivité de nos territoires. Avec la rénovation du stade Rose Rollandin, nous poursuivons cet engagement sur l'un des derniers stades à entrer dans cette phase de travaux. Pour un projet d'une valeur de 2,5 millions d'euros comprenant la réfection complète du stade, la création d'une annexe et la réhabilitation de la loge du gardien. Le début des travaux devrait commencer en fin d'année. Ces investissements sont importants, ils traduisent une volonté claire : offrir des infrastructures modernes accessibles pour nos associations, nos jeunes et nos habitants. C'est investir dans le sport, dans la jeunesse et dans la vie de nos quartiers. Madame la Maire, nous proposons d'émettre un avis favorable sur ce rapport.

Madame BIARD-SANSONETTI.- Merci. Y a-t-il des interventions sur ce rapport ? Non. Qui vote pour ? Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Adopté.

LE RAPPORT N°26-008 7S EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Madame BIARD-SANSONETTI.- L'ordre du jour étant épuisé, je proclame la fin de ce conseil d'arrondissements. Merci à toutes et à tous pour votre présence et merci aux habitantes et aux habitants.

(Applaudissements)

La séance du conseil d'arrondissements est levée à 18h15 par Madame Tina BIARD-SANSONETTI, Maire du 7^{ème} secteur.